

**Municipalité de la Commune  
d'Arzier - Le Muids**

**Préavis No 08/2019  
Au Conseil communal**

Demande de crédit de CHF 42'000.-- TTC  
pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places  
de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM)

Déléguée municipale  
Mme Louise Schweizer

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

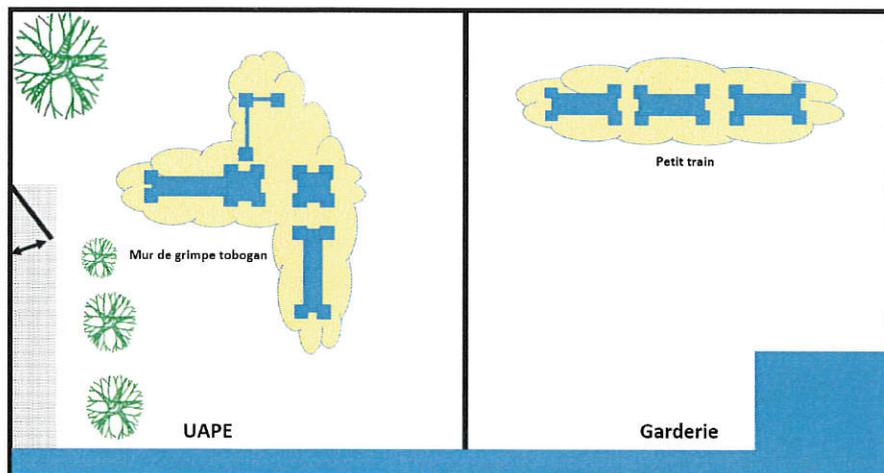
Le centre communal multifonctions CCM a été construit en 2010 et Le Relais des Mômes s'y est installé en 2011. Le Relais des Mômes est composé de l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et de la nurserie-garderie. Cet organisme dispose de surfaces d'exploitations intérieures et de deux places de jeux extérieures : la tour à grimper pour l'UAPE et le petit train pour la nurserie-garderie.

A noter que la place de jeux du côté de l'UAPE est également utilisée par le jardin d'enfants qui est devenu communal en 2017.

Tous les jours, 120 enfants utilisent ces places de jeux. Cela sollicite fortement les sols amortissants composés de plaquettes forestières. Avec les mouvements, ces copeaux finissent systématiquement dans le gazon et le détériorent. Ce d'autant plus qu'il n'y a pas de chemin d'accès à ces jeux.

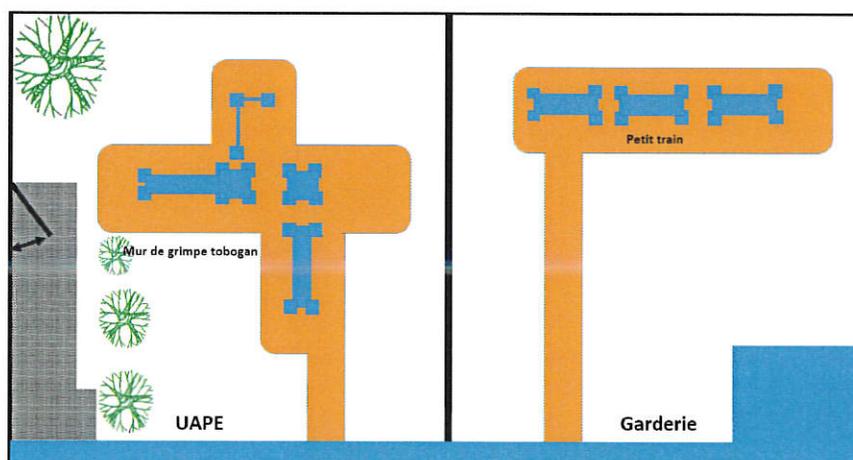
Le gazon entourant ces places doit donc être régulièrement refait.

## 2. Plan de situation des aménagements actuels



### 3. Description du projet

Pour résoudre le problème, nous vous proposons aujourd'hui la solution qui nous paraît être la plus pérenne et économique qui est d'éliminer ces plaquettes forestières, de les remplacer par un revêtement synthétique et de créer un véritable accès à ces places.



Afin de limiter l'impact de ces travaux sur le fonctionnement du Relais des Mômes, nous projetons de les réaliser pendant la fermeture estivale prévue entre le 19.07.2019 et le 9.08.2019.

#### Travaux préliminaires :

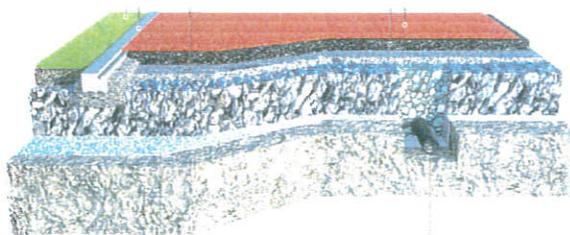
- Démontage de la clôture côté rue du Village pour permettre l'accès aux machines.
- Installation d'une clôture provisoire.
- Pose d'un coffrage provisoire au sol pour permettre l'accès d'une pelleteuse de 3,5 t aux surfaces sans trop endommager la surface herbeuse.

#### Travaux :

- Evacuation des plaquettes forestière (env. 70m<sup>2</sup> x 0,40m. épaisseur = 30m<sup>3</sup>).
- Construction d'un coffrage de fondation permettant une bonne stabilité dans le temps ainsi qu'une bonne infiltration des eaux de pluie. Grâce à cette fondation en gravier, la surface permet d'accueillir des charges par n'importe quel temps sans déformation.
- Réglage, compactage et mise à niveau des surfaces.
- Pose d'une natte géotextile de séparation des couches.
- Pose du revêtement synthétique en granulés BIOLAST 50, couleur brique 062 RAL 3016, selon la norme européenne actuelle EN 1177.
- Surveillance et protection du chantier durant le séchage (environ 12 heures par du personnel de sécurité).
- Remise en état du chemin d'accès depuis le portail.
- Remise en état des surfaces avec du gazon en placage.
- Repose de la clôture côté rue du Village.

#### Produit :

Pour répondre à la norme SN EN 1176 édictée en 2008, qui spécifie les exigences de sécurité générale applicables aux équipements et sols d'aires de jeux publiques et à la norme SN EN 1177 édictée aussi en 2008, qui détermine l'atténuation de l'impact des sols d'aires de jeux, nous projetons de mettre un revêtement de sol de sécurité coulé du type BIOLAST.



### 3. Détail du coût du projet

L'étude comparative des deux offres a porté sur le coût du projet, sur le choix des matériaux, sur l'expérience et sur la possibilité de réaliser ces travaux à une période définie.

C'est la proposition de l'entreprise REALSPORT qui a été choisie car elle est la plus aboutie.

Description des travaux		
Installation de chantier	CHF	1'500.--
Clôture de protection provisoire	CHF	480.--
Coffrage des fondations pour le petit train et le mur de grimpe	CHF	8'540.--
Comblement des ornières, remise en place de la terre végétale	CHF	1'600.--
Pose du revêtement synthétique BIOLAST pour le petit train+ accès	CHF	3'648.--
Pose du revêtement synthétique BIOLAST pour le mur de grimpe + accès	CHF	7'590.--
Remise en état du chemin d'accès depuis le portail	CHF	3'796.-
Divers travaux, accessoires	CHF	600.--
Surveillance et protection du chantier	CHF	1'150.--
<b>Sous-total construction HTVA</b>	<b>CHF</b>	<b>28'904.--</b>
Remise en état des alentours, pose de gazon en placage et repose des barrières	CHF	7'725.--
<b>Sous-total remise en état HTVA</b>	<b>CHF</b>	<b>7'725.--</b>
<b>Total travaux HTVA</b>	<b>CHF</b>	<b>36'629.--</b>
TVA	CHF	2'820.45
Divers et imprévus	CHF	2'550.55
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>42'000.--</b>

### 5. Charges financières

Les charges financières moyennes s'élèvent à CHF 4'662.-- par an.

## 6. Conclusions

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, la Municipalité vous invite à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal d'Arzier – Le Muids

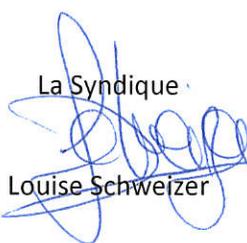
- vu le préavis municipal no 08/2019, concernant une demande de crédit de CHF 42'000.-- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM),
  - vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
  - vu le rapport de la commission des finances,
  - ouï les conclusions des commissions précitées,
- Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

### décide

1. d'adopter le préavis municipal no 08/2019, concernant une demande de crédit de CHF 42'000.-- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM).
2. d'accorder un crédit de CHF 42'000.-- TTC pour le financement de ce projet.
3. de financer ce dernier par la trésorerie.
4. d'amortir ce projet sur 10 ans.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 8 avril 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  
  
Louise Schweizer



The seal is circular with a blue border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'ARZIER - LE MUIDS' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown, and a banner that reads 'LIBERTÉ ET PATRIE'. Above the shield, the words 'ZÉLON' and 'FIDÉLITÉ' are visible.

Le Secrétaire  
  
Quentin Pommaz